

Nous, associations humanitaires et de droits de l'homme, syndicats, soussignés, rassemblés dans le « Collectif pour les libertés » demandons que la question dite « des Roms » soit résolue « par le haut » et ne devienne pas un objet de médiocre polémique.

Si nous sommes, restés discrets à ce sujet, peut-être trop longtemps d'ailleurs, c'est justement pour éviter la polémique : or qu'on le veuille ou non, que les intéressés eux-mêmes l'aient ou non voulue, celle-ci est désormais fréquemment mise en scène dans la presse, entre le maire de Mont-Saint-Martin qui souhaite un projet d'insertion pour un nombre limité de familles roms, et le Pt de la communauté de commune qui, accompagné du silence de nombreux maires, refuse toute collaboration au point de choisir l'expulsion d'un terrain de la CCAL. Au-delà de ce « duel » apparent, existe le conflit, chez chaque citoyen du bassin entre, d'une part, des velléités humanitaires, et, en ce sens, il est inexact de dire que « tout le monde s'en fout » et, d'autre part, le souci, du coût collectif d'un tel projet. Le premier versant, celui de l'accueil, a été matérialisé par une solidarité exceptionnelle, y compris manifestée par des particuliers, et, pour aider ces personnes à « passer l'hiver », des dons de caravanes ! Mais le second versant est entaché parfois de stéréotypes xénophobes assimilant la présence de Roms et un accroissement de la délinquance. C'est pourquoi le silence de la plupart des maires reflète cette hésitation intérieure de beaucoup.

Par delà les images superficielles et les réactions passionnelles, il faut comprendre la situation, ses enjeux présents et à venir et adapter les moyens d'y faire face.

Comprendre, car c'est au moins autant, sinon plus, une question d'intelligence sociale et politique de l'évolution de la société qu'une question de cœur.

Comprendre une histoire et son inévitable continuité : ceux qui ont été, en juin 2008, au contact de ces quelques familles quasi totalement démunies et vivant avec leurs enfants « va nu pieds » sous de petites tentes n'ont pu que chercher à les aider et chacun en aurait fait autant... y compris, bien sûr, ceux qui aujourd'hui souhaitent l'expulsion. Il y a ceux qui les ont approchés, qui n'ont pas pu échapper à la solidarité, qui ont scolarisé les enfants... et ceux qui n'en connaissent même pas le visage... Il est beaucoup plus facile d'expulser des gens, des femmes et des enfants dont on ne connaît pas le visage, que l'on a qu'aperçus dans leur silhouette caricaturale ! Et puis il y a eu, lié à la crainte pour la survie dans le grand froid de ceux qui s'abritaient sous des tentes, le souci de les aider à passer l'hiver, il y a eu certes les aides de la municipalité de Mont-Saint-Martin, l'action des institutions ( l'action des personnels du conseil général, de l'hôpital... ), et puis la solidarité des particuliers, français et franco-luxembourgeois... : dons de vêtements, dons de caravanes. Il y a eu, localement, une histoire de solidarité avec sa continuité et sa logique, celle qui est digne de l'histoire sociale du bassin de Longwy..., et qui ne peut déboucher que sur le souhait d'une tentative d'aide à l'insertion des quelques familles qui sont là depuis le début de l'histoire. On ne peut assimiler aux solutions trouvées pour les gens du voyage, qui eux ont la nationalité française et à qui des aires officielles de stationnement sont affectées !

Comprendre une actualité sociale et politique aussi. Et se hausser au niveau de la citoyenneté européenne, dont on va beaucoup parler à propos des élections, c'est comprendre cette situation très locale en la rattachant à la construction même de cette Europe dont on nous dit que, malgré ses défauts, elle nous sert de bouclier, dans la crise et d'abord par rapport à la crise financière. L'Union européenne nous fait bénéficier de certaines protections : pourquoi quelques familles de ces Roms n'en bénéficieraient-elles pas aussi ? Ils sont avec les autres Roumains et Bulgares, de nouveaux citoyens européens depuis janvier 2007, et exercent donc légalement leur liberté de circuler dans l'espace de l'Union, mais une période dite de transition les empêche d'accéder à la totalité des droits des Européens : en particulier dans l'accès au travail. Fin 2011, probablement, et c'est bientôt (!), ils auront tous les droits des citoyens de l'Union. Comment croire que ceux qui, alors qu'ils étaient sévèrement discriminés dans leur pays d'origine, ont été fortement aidés ici, qu'on le veuille ou non, y compris par des particuliers (!) n'aient pas des raisons d'y rester ou d'y revenir, quelles que soient les pressions administratives exercées sur eux ? Si la politique est un art de prendre acte des réalités et d'y faire face, elle doit avoir cette attitude à l'égard de cette situation très (trop) locale qui résulte de décisions au plus haut sommet européen. Le comble serait que ce soit la construction

européenne, de cette Europe qui déclare vouloir lutter contre toutes les discriminations, qui soit à l'égard de ces Roms, la cause de discriminations accrues..

Soyons francs et réalistes, étant donné la particularité sociale et culturelle du groupe, y étant ajoutés pour l'instant les obstacles légaux qui freinent les voies de leur insertion, la seule commune de Mont-Saint-Martin ne pourra pas assumer le coût social de cette tentative... Et ce n'est, outre des associations comme la Fondation Abbé Pierre ou le CCFD, qu'une collaboration entre la CCAL, le Conseil Général, la Région lorraine, la Grande région et l'Europe qui pourra contribuer matériellement, et financièrement à la mise en œuvre d'un tel projet. L'Etat avait déjà proposé de contribuer, pour une somme de 70 000 à 90 000 euros, à l'aménagement sommaire d'un terrain. Des associations comme Romeurope, interviennent auprès des institutions européennes pour faciliter l'obtention de fonds européens destinés à des projets locaux comme celui que nous évoquons.

Alors, quel est un des aspects de l'alternative ? C'est simple et c'est là plus un calcul qu'une émotion . Ne vaut-il pas mieux un projet d'insertion fermement limité à quelques familles, dont les enfants sont d'ores et déjà scolarisés, qu'une absence de décision qui nous expose, **dans une situation d'indécision**, à des arrivées non maîtrisées voire à la constitution d'un bidonville ? Ceux qui croient gagner du temps risquent paradoxalement d'en perdre..

Les élections européennes sont proches, dont on dit qu'elles sont aussi importantes que sous-estimées...Soyons également citoyens européens, sur le terrain et au niveau régional, pour prendre acte collectivement d'un des aspects, d'un des moments de cette construction européenne, afin qu'elle soit le moins possible en contradiction entre ce qu'elle déclare (charte, textes du parlement, directives et résolutions contre les discriminations : trouver des citations) et les réalités qu'elle suscite.

**C'est pourquoi nous demandons que des débats à ce sujet soient organisés dans les différentes instances régionales et départementales concernées , où la situation de ces familles serait évoquée et la question de principe d'une possible participation financière à leur insertion posée clairement et résolue aussi clairement .**

**Nous demandons également qu'une réunion soit organisée dans les locaux de la CCAL entre les maires dont tous devraient être présents, les conseillers généraux, le député, la préfecture, les associations, afin d'analyser et si possible de résoudre la situation que cette lettre évoque. Le Comité de pilotage, qui a bien fonctionné et travaillé depuis novembre, arrive au terme de ses capacités et donc de son existence. Si un projet est décidé , une autre instance de gestion de la situation, beaucoup plus officielle et étoffée doit être définie.**

**Il s'agit , certes, d'une tentative.. et la date d'une évaluation de celle-ci pourra être fixée... mais au moins nous aurons échappé à un refus pour le moins médiocre.**